
Adresse de la société populaire de Baye (Nièvre), lors de la séance du 5 brumaire an III (26 octobre 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de la société populaire de Baye (Nièvre), lors de la séance du 5 brumaire an III (26 octobre 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome C - Du 3 au 18 brumaire an III (24 octobre au 8 novembre 1794) Paris : CNRS éditions, 2000. p. 99;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_2000_num_100_1_21230_t1_0099_0000_1

Fichier pdf généré le 04/10/2019

26

La société populaire de Baye, département de la Nièvre, félicite la Convention nationale sur la chute de Robespierre, et elle lui fait part qu'elle a envoyé directement à la commission des approvisionnements, pour nos braves défenseurs, quarante une chemises, cinq paires de guêtres, deux paires de bas, une paire de souliers et deux culottes, et de plus une somme de 129 L jointe à son adresse.

Mention honorable, insertion au bulletin (71).

[*La société populaire de Baye, à la Convention nationale, s. d.*] (72)

Liberté, Égalité, Fraternité ou la Mort.

Représentans du peuple français,

Occupés avec zèle des travaux honorables de la campagne nous ne députons pas vers vous de commissaires pour vous témoigner, ni la profonde indignation que chacun de nous a ressentie en apprenant l'infame trahison du tiran Robespierre, ni la reconnaissance et l'admiration dont nous fûmes pénétrés en apprenant la courageuse et importante attitude que vous prîtes les neuf et dix thermidor : mais tous animés d'un même amour pour la patrie, nous avons ouvert une souscription pour un don patriotique à l'usage de nos braves défenseurs, qui a produit quarante et une chemise, cinq paires de guêtres, deux paires de bas, une paire de souliers et deux culottes, ainsi que cent vingt neuf livres en assignats.

Nous venons d'envoyer directement à la commission des approvisionnements, les effets propres à l'habillement des volontaires ; et nous vous adressons ci-joint les cent vingt neuf livres en assignats en vous priant de recevoir les uns et les autres comme étant l'expression de l'hommage que ne vous rendons.

RAGEAU, GUENEAU, BILLET, BELIOUR,
trésorier, CHAMET, secrétaire.

27

L'agent national du district de Saint-Pol, département du Pas-de-Calais, informe la Convention nationale que des biens d'émigrés, estimés 167 866 L, ont été vendus 424 135 L (73).

(71) P.-V., XLVIII, 65.

(72) C 323, pl. 1378, p. 16. Mention marginale du don sous la signature de Ducroisi, le 24 vendémiaire. Mention du don dans *Bull.*, 8 brum. (suppl.).

(73) P.-V., XLVIII, 65.

28

Le citoyen Gérard Meunier qui a eu soin du représentant du peuple Drouet pendant sa captivité à Bruxelles, remercie la Convention nationale du décret qu'elle a rendu en sa faveur.

Insertion au bulletin (74).

[*Le citoyen Gérard Meunier au président de la Convention nationale, Bruxelles, le 30 vendémiaire an III*] (75)

Citoyen,

Je reçois avec reconnaissance les décrets et autres pièces qui accompagnent ta lettre du présent mois.

Comment ai-je pu mériter les bienfaits dont me comble la Convention nationale. Si j'ai donné quelques soins au trop malheureux représentant Drouet qui étoit sous ma garde, si j'ai partagé avec lui le peu que j'avois, j'en ai été bien dédommagé par les marques de sa sensibilité. J'ai eu ainsi que mes enfans, le coeur déchiré de le voir enlever de nos mains, mais je n'ai pu rien y opposer. Puisse le ciel le rendre sain et sauf à la République et à sa famille.

J'eusse été porter mes remerciemens à la barre de la Convention nationale, si le soin que j'ai de dix enfans et les devoirs que je remplis à la porte de l'hôpital militaire ne me retenoient ici. Je t'invite donc, citoyen Président, à les lui offrir. Dis lui que moi et mes enfans nous bénirons la République française qui malgré les vains efforts des Rois, prépare le bonheur du monde en assurant sa liberté.

Gérard MEUNIER.

29

Les républicains de la société populaire de Saint-Pol, département du Pas-de-Calais, bénissent la Convention d'avoir proclamé le règne de la justice et de la liberté, et ils font l'éloge du représentant du peuple Berlier, envoyé dans leur département.

Mention honorable, insertion au bulletin (76).

[*Les républicains composant la société populaire régénérée de la commune de Saint-Pol à la Convention nationale, s. d.*] (77)

(74) P.-V., XLVIII, 65.

(75) C 325, pl. 1404, p. 21. Le corps de la lettre et la signature ne paraissent pas de la même main. *Bull.*, 5 brum.; *M.U.*, XLV, 101-102.

(76) P.-V., XLVIII, 65.

(77) C 325, pl. 1404, p. 22. *Bull.*, 10 brum. (suppl.).